

**REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI DE FOND D'ETE**

Les Championnats de France de Ski de Fond d'été 2018 se dérouleront à Issoire et Picherande.

Les formats et les déroulements des compétitions seront semblables à ceux que l'on utilise en hiver.

Pour toutes les compétitions, les parcs de ski-roue de la FFS seront utilisés et obligatoires. Dans le cas où les effectifs seraient trop importants par rapport au nombre de ski-roue, il peut être demandé aux moins bons concurrents d'utiliser leurs ski-roue personnels, de performances équivalentes à ceux des parcs FFS.

Le port du casque et des lunettes est obligatoire.

En cas de participation d'athlètes étrangers, ceux-ci seront intégrés dans la liste de départ en fonction de leur niveau estimé par le jury. Ils ne peuvent participer aux podiums des championnats de France. Le cas échéant, une récompense spécifique leur sera attribuée.

Les épreuves seront les suivantes :

**VENDREDI 24 AOUT 2018: Sprint Libre :**

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes :

U17 Dames	U20 Dames	Senior Dames
U17 Hommes	U20 Hommes	Senior Hommes

Il y aura une qualification et un tableau final pour chaque catégorie : U17, U20, Senior, chez les Hommes comme chez les Dames. Sauf les U20 Dames et Seniors Dames qui seront regroupées

**SAMEDI 25 AOUT 2018 : Mass Start Classique :**

Les titres seront décernés dans les catégories suivantes :

U17 Dames	U20 Hommes
U17 Hommes	Senior Dames
U20 Dames	Senior Hommes

Il y aura un départ par catégorie sauf pour les U20 Dames et Seniors Dames qui seront regroupées. Ces départs pourraient être amenés à évoluer si les effectifs sont trop importants par rapport au parc de ski-roue ou par rapport au déroulement de la compétition et à la sécurité.

Les distances à effectuer pour les épreuves en Mass Start seront validées au comité de course.